



# CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 18 février 2010

## Communiqué de presse

COMMUNIQUE DE PRESSE INTESA SANPAOLO S.P.A. ET CREDIT AGRICOLE S.A. ONT SIGNE UN ACCORD DONT LES TERMES ET LES CONDITIONS DEVRAIENT ETRE FINALISES AU 30 JUIN 2010

Intesa Sanpaolo S.p.A. et Crédit Agricole S.A. ont signé un accord dont les termes et les conditions devraient être finalisés au 30 juin 2010. Aux termes de cet accord, Crédit Agricole S.A. va étendre sa présence en Italie, suite à la cession par le Groupe Intesa Sanpaolo, aux conditions du marché, d'un réseau d'agences situées pour l'essentiel dans des zones géographiques voisines de celles dans lesquelles Crédit Agricole S.A. est déjà présent...

Ces deux propositions font partie d'un dispositif transmis par Intesa Sanpaolo S.p.A. à l'Antitrust italien qui l'a validé. L'accueil favorable de ce dispositif par l'Antitrust a été notamment rendu possible par la qualité des relations qu'entretiennent Crédit Agricole S.A. et Intesa Sanpaolo S.p.A. depuis de nombreuses années.